

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B3.4

N° de la demande : 2008-5186
Catégories : Nouvelles étiquettes du produit - Méthode d'application
produit : Genieye Eye-nizer
Numéro d'homologation : 29581
Matière active (m.a.) : Device [ZZZ]
N° de document de l'ARLA : 1861866

But de la demande

Cette demande avait pour but d'homologuer le Genieye Eye-nizer, un appareil domestique de diffusion d'ions cuivre utilisés comme algicide dans l'eau des piscines.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

Aucune évaluation chimique ou environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

Parce que le Genieye Eye-nizer est semblable à d'autres appareils de diffusion de cuivre déjà homologués, son profil toxicologique ne devrait pas être significativement différent de celui de ces autres appareils, et en conséquence, aucune donnée toxicologique n'est requise pour la présente demande.

On a effectué une évaluation sanitaire du Genieye Eye-nizer. Par rapport aux valeurs obtenues pour les appareils de diffusion de cuivre homologués, l'exposition des manipulateurs ou des nageurs au cuivre libéré par le Genieye Eye-nizer ne devrait pas augmenter. De plus, l'exposition au zinc également libéré par cet appareil n'est pas préoccupante.

Évaluation de la valeur

Des données sur l'efficacité ont été présentées en vue de confirmer la quantité quotidienne de cuivre libérée par le Genieye Eye-nizer. On estime la quantité maximale de cuivre libérée chaque jour à 0,02 ppm, selon le volume maximal d'eau qui peut être traité par cet appareil (100 000 L). Bien qu'il faille au moins dix jours pour que les valeurs de cuivre résiduel se situent dans la plage recommandée de 0,2 à 0,4 ppm, on a jugé cette valeur acceptable, étant donné que le Genieye Eye-nizer doit être utilisé avec un assainisseur au chlore et que les concentrations quotidiennes moyennes de chlore libre disponible doivent être surveillées dans l'eau des piscines. Donc, l'emploi du Genieye Eye-nizer comme algicide dans l'eau des piscines est jugé acceptable du point de vue de l'efficacité.

Conclusion

L'ARLA a complété son évaluation des renseignements disponibles sur le Genieye Eye-nizer et juge que ceux-ci sont suffisants pour recommander l'homologation complète de ce produit.

Références

- 1720926 2006, Laboratory Trials - Test Method Hach Bicinchoninate Method for CU+ and Hydrosulfite Reagent for Total Copper CU, DACO: 10.2.3.2
- 1720925 2007, Intertek ETL Semko Authorization to Mark, DACO: 10.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.